

Politique de mesures d'accommodement Acuity Insights

Dernière mise à jour : août 2025

Déclaration d'engagement : à Acuity Insights, nous visons à promouvoir une culture d'inclusion en créant un environnement accessible à tous les candidats qui complètent les évaluations Acuity Insights. Nous reconnaissons qu'il existe des barrières à la participation aux évaluations et qu'il est de la plus haute importance de fournir des mesures d'accommodement pour les candidats en situation de handicap. Nous nous engageons à fournir un accès équitable à tous les candidats, y compris ceux ayant des limitations fonctionnelles de toutes sortes, en prenant en compte, en évaluant, et en accommodant les besoins des candidats sur une base individuelle. Cette politique souligne notre engagement à répondre aux besoins des personnes en situation de handicap qui souhaitent participer à une ou plusieurs des évaluations Acuity Insights.

Table des matières

Section 1: Définitions	3
Section 2 : Principes directeurs	4
Section 3 : Comprendre les composantes des évaluations Acuity Insights	5
3.1 Format de l'examen Casper et exigences techniques	5
3.2 Format de Duet et exigences techniques	6
Section 4 : Comprendre les mesures d'accommodement disponibles pour les évaluations Acuity Insights	7
4.1 Temps additionnel	7
4.2 Logiciels d'assistance	8
4.3 Personnel d'assistance	9
Section 5 : Processus pour soumettre une demande de mesures d'accommodement	11
5.1 Demande initiale	11
5.2 Demande de prolongation	12
5.3 Demande de modification	13
Section 6 : Période de validité des accommodements approuvés	15
6.1 Exceptions aux périodes de validité des accommodements	15
Section 7 : Demandes de révision et d'appel	17
7.1 Demande de révision	17
7.2 Demande d'appel	17
Section 8 : Commentaires	19

Section 1: Définitions

Dans l'intérêt des candidats, nous avons défini certains termes clés utilisés dans cette politique:

- Un « **handicap** » est défini comme :
 - une caractéristique du corps, de l'esprit ou des sens qui, dans une mesure plus ou moins grande, affecte la capacité d'une personne à s'engager dans certains ou tous les aspects de la vie quotidienne ; et
 - peut être classée dans les catégories suivantes :
 - i. handicaps non visibles (par exemple, les troubles psychiatriques ou d'apprentissage, les troubles déficitaires de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), les problèmes de santé chroniques, les lésions cérébrales traumatiques, etc.) ; ou
 - ii. handicaps visibles (par exemple, les handicaps physiques ou moteurs, la surdit e ou la malentendance, la c ecit e ou la malvoyance, certains handicaps intellectuels ou de d eveloppement, etc.).
- Toute « **limitation fonctionnelle** » est d efinie comme :
 - une restriction ou une incapacit e   accomplir une action ou une activit e d'une mani ere typique ou dans les limites consid er ees comme typiques, r esultant d'une d eficience ; et
 - qui exclut des limitations li ees   la capacit e ou   la ma ıtrise de la dactylographie ,   moins qu'elles ne soient li ees   un handicap ou   un  tat de sant e sp ecifique.
- Un « **professionnel qualifi e** » est d efini comme :
 - un professionnel agr ee qui travaille dans le domaine du handicap pour lequel le candidat demande des mesures d'accommodement ;
 - ayant une formation compl ete (par exemple,  tre titulaire d'un dipl ome de m edecine ou d'un autre dipl ome professionnel pertinent) et de l'exp erience dans l' valuation et le diagnostic du handicap en question ; et
 - qui n'est pas un membre de la famille, un employeur ou un ami du demandeur, m eme s'il a les qualifications n ecessaires.
- Un « **probl eme m edical temporaire** » est d efini comme :
 - un probl eme de sant e de courte dur ee r esultant d'une blessure, d'une intervention chirurgicale ou d'une maladie aigu e qui affecte n egativement la capacit e d'un candidat   participer pleinement   un environnement acad emique sans mesures d'accommodement; et
 - susceptible d' tre r esolu dans un d elai inf erieur   six (6) mois.

Section 2 : Principes directeurs

Les mesures d'accommodement pour les évaluations Acuity Insights sont des plans individualisés conçus pour réduire les obstacles qui pourraient empêcher un candidat handicapé de participer et/ou de donner le meilleur de lui-même dans n'importe quelle composante des évaluations Acuity Insights. La mise en œuvre d'accommodements appropriés garantit l'égalité des chances pour les candidats handicapés.

Les plans d'accommodement sont élaborés après examen du formulaire de demande de mesures d'accommodement soumis par le candidat, qui documente le handicap et la ou les limitations fonctionnelles du candidat en fonction de chaque évaluation individuelle (par exemple, Casper).

Les demandes d'accommodement sont évaluées au cas par cas afin de garantir l'égalité des chances pour tous et toutes. La soumission d'une demande ne garantit pas l'approbation d'une mesure d'accommodement. Toutes les demandes seront évaluées conformément aux modalités de la présente politique et les décisions seront prises par Acuity Insights.

Acuity Insights se conforme au [principe de l'accommodement le plus approprié](#). En vertu de ce principe, la mesure d'accommodement approuvée sera celle qui « respecte le plus la dignité du candidat en situation de handicap; répond à ses besoins; favorise au mieux l'intégration, la pleine participation, et assure la confidentialité ».

Les mesures d'accommodements aux évaluations Acuity Insights sont une responsabilité partagée entre le candidat et Acuity Insights. Les deux parties doivent être également impliquées et engagées pour que les mesures d'accommodements nécessaires puissent être fournies et mises en œuvre.

Sauf dans les cas prévus dans le présent document, toutes les demandes de mesures d'accommodement doivent être justifiées par un professionnel qualifié dans la juridiction où réside le candidat. À titre d'exemple, en Ontario, au Canada, un professionnel qualifié peut être défini comme étant membre de l'un des collèges suivants :

- Ordre des audiologistes et des orthophonistes de l'Ontario
- Ordre des chiropraticiens de l'Ontario
- Ordre des infirmières et des infirmiers de l'Ontario
- Ordre des ergothérapeutes de l'Ontario
- Ordre des optométristes de l'Ontario
- Ordre des médecins et chirurgiens de l'Ontario
- Ordre des physiothérapeutes de l'Ontario
- Ordre des psychologues de l'Ontario
- Ordre des psychothérapeutes et des thérapeutes enregistrés en santé mentale de l'Ontario

L'examen des demandes d'accommodement et toute mesure d'accommodement entraînant une modification du format de l'évaluation (par exemple, du temps additionnel) sont gratuits. Toutefois, certaines mesures d'accommodement, telles que les logiciels d'assistance (p. ex. texte-parole et parole-texte) ou le personnel d'assistance (p. ex. scribe et lecteur) doivent être obtenues par les candidats à leurs frais. L'une des raisons est qu'Acuity Insights n'utilise pas de centres d'examen et que, par conséquent, l'environnement d'examen (tant physique que technologique) de chaque candidat peut être différent.

Section 3 : Comprendre les composantes des évaluations Acuity Insights

Après avoir réservé leur examen Casper, les candidats auront accès, via leur compte Acuity Insights, aux évaluations Acuity Insights requises par le(s) programme(s) figurant sur leur liste de distribution. Vous trouverez ci-dessous les formats standard et les exigences techniques pour chaque évaluation Acuity Insights. Si une mesure d'accommodement est approuvée (par exemple, du temps supplémentaire), le candidat recevra une explication sur la manière dont la ou les mesures seront appliquées à son examen.

3.1 Format de l'examen Casper et exigences techniques

- Casper est un test de jugement situationnel (TJS) qui se déroule en ligne, sur un ordinateur de bureau ou portable équipé des éléments suivants:
 - Une version mise à jour de Chrome ou de Firefox, car ce sont les seuls navigateurs compatibles avec l'examen (nous recommandons de télécharger les deux)
 - Une connexion internet stable
 - Une source de sortie audio (haut-parleurs ou casque audio)
 - Une webcam
 - Un microphone
- Acuity Insights n'utilise pas de centres d'examen pour l'examen Casper ; les candidats peuvent passer l'examen Casper en ligne, à l'endroit de leur choix. Les candidats sont toutefois encouragés à compléter leur examen dans un environnement calme avec un minimum de distractions.
- L'examen Casper doit être complété seul et par la personne inscrite à l'évaluation uniquement, sauf autorisation contraire dans le cadre du processus de demandes d'accommodement.
- À compter de la période d'admission 2025-2026, l'examen Casper standard se compose de 11 sections (4 sections de réponses vidéos et 7 sections de réponses tapées) :
 - Chaque section se compose d'un scénario écrit ou d'un scénario vidéo, suivi d'une période de réflexion de 30 secondes, puis d'une série de questions ouvertes auxquelles le candidat doit répondre dans le format indiqué.
 - Chaque section de réponse vidéo contient 2 questions ouvertes et chaque section de réponse tapée contient 2 questions ouvertes.
 - Dans les sections de réponses vidéos, les candidats ont 1 minute pour enregistrer leur réponse à chaque question. Dans les sections de réponses tapées, les candidats ont 3,5 minutes en tout pour répondre à 2 questions. **Ces limites de temps sont un aspect essentiel de l'examen et permettent de susciter les réponses les plus authentiques possibles. Il est normal qu'un candidat se sente pressé ou en manque de temps pendant l'examen Casper.**
- Casper dure généralement entre 65 et 85 minutes, avec deux pauses facultatives :
 - Une pause facultative de 10 minutes après la section des réponses vidéos
 - Une pause facultative de 5 minutes après les 4 premiers scénarios de la section des réponses tapées

Pour davantage d'explications sur le format de l'examen Casper, veuillez consulter [cet article](#).

3.2 Format de Duet et exigences techniques

- Duet évalue l'alignement des valeurs et se déroule en ligne sur un ordinateur de bureau ou portable équipé des éléments suivants:
 - Une version mise à jour de Chrome ou de Firefox, car ce sont les seuls navigateurs compatibles avec l'examen (nous recommandons de télécharger les deux)
 - Une connexion internet stable
- Les candidats sont encouragés à compléter leur examen dans un environnement calme avec un minimum de distractions. Duet doit être complété seul et par la personne inscrite à l'évaluation uniquement, sauf autorisation contraire dans le cadre du processus de demandes d'accommodement.
- Duet est une évaluation dans laquelle les candidats sont invités à effectuer des comparaisons dans 3 catégories, chacune comportant 7 caractéristiques.
- Il n'y a pas de limite de temps pour compléter Duet, mais il faut environ 15 à 20 minutes pour le compléter.
- Il n'y a pas de pause incluse. Toutefois, à la différence de l'examen Casper, les candidats ne sont pas obligés de compléter l'évaluation en une seule fois. S'ils ont besoin d'une pause, il est possible de fermer son navigateur et d'y revenir plus tard pour la terminer avant la date limite de leur programme.

Section 4 : Comprendre les mesures d'accommodement disponibles pour les évaluations Acuity Insights

Les mesures d'accommodements les plus courantes qui peuvent être approuvées pour les évaluations Acuity Insights sont les suivantes :

- Temps additionnel pour effectuer une évaluation
 - Logiciel d'assistance
 - Logiciel de reconnaissance vocale (dictée)
 - Logiciel de synthèse vocale (lecteur)
- Personnel d'assistance :
 - Scribe
 - Lecteur

Acuity Insights reconnaît que les candidats peuvent avoir besoin de mesures d'accommodement autres que celles mentionnées ci-dessus. Nous travaillerons avec les candidat(e)s pour fournir les mesures les plus appropriées possibles dans les limites techniques des évaluations d'Acuity Insights.

Veillez noter que les demandes de certaines mesures ne sont pas nécessaires ou autorisées. Ces demandes incluent notamment :

- **Des environnements d'examen distincts**, puisque l'examen se déroule en ligne et dans un lieu choisi par le ou la candidat(e)
- **Le sous-titrage**, qui est standard sur toutes les vidéos présentées dans les évaluations Acuity Insights
- **Les logiciels de correction orthographique et grammaticale**, puisque les évaluateurs Casper ont pour consigne de ne pas tenir compte des fautes d'orthographe et de grammaire.
- **Les calculatrices ou autres technologies d'assistance numérique**, car l'examen ne comporte pas de questions mathématiques
- **Des mesures d'accommodement dues à une vitesse de frappe lente**, à moins qu'elles ne soient liées à un handicap ou à un état de santé spécifique

4.1 Temps additionnel

Le temps additionnel est calculé sur la base d'un multiplicateur de temps. Par exemple, si un candidat bénéficie d'un multiplicateur de 1,5, il disposera de 7,5 minutes pour chaque page de réponse tapée au lieu de 5 minutes.

Lors de l'examen Casper, le temps additionnel est appliqué aux sections suivantes, sauf indication contraire :

- La page d'instructions présentée avant d'entrer dans la section de réponse vidéo
- Toutes les pages des scénarios écrits
- Toutes les pages de réflexion
- Toutes les pages de réponses
- Toutes les pages de pauses facultatives

Le temps additionnel n'est **pas** appliqué aux sections suivantes :

- La section d'introduction de l'examen
- Le temps alloué pour visionner les scénarios vidéos
- La simulation d'examen Casper située dans le compte Acuity Insights*

Si le temps additionnel est approuvé, les candidats recevront un lien vers la simulation d'examen Casper avec le temps additionnel exact, ou celle ayant le temps additionnel le plus proche.

Selon la nature du handicap ou de l'état de santé du candidat, il peut s'avérer nécessaire d'accorder le temps additionnel soit pour la section des réponses vidéos, soit pour la section des réponses tapées, soit pour les deux sections. Le professionnel qualifié du candidat aura la possibilité de donner son avis sur les sections de l'examen pour lesquelles le candidat a besoin de temps additionnel, mais la décision finale appartient à l'équipe d'Acuity Insights.

Veuillez noter que les candidats ne peuvent pas accumuler leur temps additionnel et l'utiliser à la fin de l'examen pour revoir les sections déjà complétées. Peu importe le statut de leurs mesures d'accommodement, les candidat(e)s ne sont pas autorisé(e)s à revenir en arrière une fois l'examen complété.

Pour Duet, aucun temps additionnel ne s'applique puisque Duet n'est pas soumis à une limite de temps.

4.2 Logiciels d'assistance

Les logiciels d'assistance peuvent consister en des logiciels de reconnaissance vocale (dictée) ou de synthèse vocale (lecture). L'utilisation d'un logiciel d'assistance doit être explicitement approuvée par l'équipe Acuity Insights lors du processus de demande de mesures d'accommodement.

Les candidats sont tenus de se procurer le logiciel adéquat et de s'assurer que celui-ci fonctionne correctement avec les évaluations Acuity Insights. L'une des raisons est qu'Acuity Insights n'utilise pas de centres d'examen et que, par conséquent, l'environnement d'examen (tant physique que technologique) de chaque candidat peut être différent.

Les candidats peuvent utiliser un logiciel d'assistance qui leur est déjà familier et qui répond à leurs besoins individuels. Ils sont encouragés à tester le logiciel qu'ils ont choisi avec la simulation d'examen Casper disponible avant de procéder aux évaluations Acuity Insights.

Un logiciel de reconnaissance vocale est un outil qui peut être utilisé pour transcrire une réponse verbale en une réponse tapée, au lieu de la taper au clavier. Pour les candidats dont la demande a été approuvée, ce logiciel peut être utilisé pour tout ou partie de l'examen Casper. Cette option n'est pas disponible pour Duet, puisque cette évaluation ne nécessite aucune réponse tapée.

Un logiciel de synthèse vocale est un outil qui peut être utilisé pour lire à voix haute des informations écrites, telles que des instructions, des énoncés et des questions. Pour les candidats dont la demande a été approuvée, ce logiciel peut être utilisé pour tout ou partie des évaluations Acuity Insights.

4.3 Personnel d'assistance

Les candidats peuvent être autorisés à utiliser du personnel d'assistance sous la forme d'un scribe et/ou d'un lecteur. S'ils sont autorisés à faire appel à du personnel d'assistance, les candidats peuvent choisir d'utiliser ce personnel pour tout ou partie des évaluations Acuity Insights.

Un scribe autorisé peut :

- Être utilisé pour transcrire une réponse verbale en une réponse tapée, à la place du candidat
- Être utilisé pour tout ou partie de la section des réponses tapées de l'examen Casper, étant donné qu'il s'agit de la seule évaluation qui exige des réponses tapées

Un lecteur autorisé peut :

- Être utilisé pour lire à voix haute toute information écrite, telle que des instructions, des énoncés et des questions
- Être utilisé pour toute composante des évaluations Acuity Insights pour laquelle il est jugé nécessaire

Un scribe et/ou un lecteur autorisé :

- **ne peut pas** être un ami, un membre de la famille ou un collègue du candidat
- **ne peut pas** avoir déjà complété les évaluations Acuity Insights, ni avoir l'intention de les compléter à l'avenir
- **ne peut pas** être en vue de la webcam du candidat pour la section des réponses vidéos de l'examen Casper*
- **ne peut pas** donner son opinion, son point de vue ou ses conseils sur un scénario ou une réponse lors des évaluations Acuity Insights
- **ne peut pas** aider virtuellement/à distance (c'est-à-dire, doit être physiquement présent)
- **doit** être en vue de la webcam du candidat pour la section des réponses tapées de l'examen Casper*

**Cette mesure s'inscrit dans le cadre de notre engagement à réduire le partage d'information concernant les mesures d'accommodement avec l'équipe d'évaluation de l'examen Casper.*

Veillez noter qu'il incombe au candidat de recruter son propre personnel d'assistance. Nous suggérons aux candidats qui ont besoin de conseils de commencer par contacter le bureau d'accessibilité de leur établissement.

Les candidats doivent fournir une copie signée de l'accord de confidentialité (fourni au moment de l'approbation dans la lettre d'approbation de l'accommodement) et fournir une photo d'une pièce d'identité émise par le gouvernement du scribe et/ou du lecteur à des fins de surveillance au **moins deux (2) jours avant la date prévue de l'examen Casper**. Ces informations doivent être envoyées par courriel à l'équipe Acuity Insights à l'adresse accommodations@acuityinsights.com.

Si un candidat ne fournit pas cette documentation, il ne sera pas autorisé à utiliser du personnel d'assistance lors de son examen Casper.

Les données d'examen seront examinées après l'examen pour s'assurer que la section 7 des [Conditions d'Utilisation](#) d'Acuity Insights n'a pas été enfreinte.

Section 5 : Processus pour soumettre une demande de mesures d'accommodement

Les candidats doivent d'abord créer leur compte Acuity Insights et réserver leur examen Casper avant de soumettre leur demande d'accommodement. Si, pour une raison quelconque, ils ne sont pas en mesure de réserver leur examen Casper, les candidats sont priés d'informer l'équipe Acuity Insights de la date à laquelle ils prévoient de passer l'examen Casper lorsqu'ils soumettent tous les documents requis.

5.1 Demande initiale

Une fois les processus de création de comptes Acuity Insights et de réservation terminés, les candidats ont l'option de présenter une demande d'accommodement pour leurs évaluations. Pour ce faire, les candidats doivent remplir et soumettre les documents suivants :

- Un [formulaire de demande de mesures d'accommodement](#)
 - Partie 1 - À compléter par le candidat
 - Partie 2 - À compléter par un professionnel qualifié (tel que défini dans la Section 1)
- Si nécessaire, des pièces justificatives supplémentaires, telles que des preuves d'accommodements antérieurs ou d'évaluations médicales antérieures.

Si l'équipe Acuity Insights a déjà approuvé des accommodements pour un candidat dans le passé, celui-ci doit se référer à la période de validité des accommodements approuvés indiquée dans sa lettre d'approbation, car il n'est peut-être pas nécessaire de soumettre un autre formulaire de demande.

Tous les documents requis doivent être soumis dès que possible (**au moins quatre (4) semaines avant la date d'examen Casper prévue ou envisagée**).* Les candidats peuvent soumettre leurs documents par l'une des méthodes suivantes :

- Courriel : accommodations@acuityinsights.com
- Lien de téléchargement sécurisé : les candidats peuvent demander un lien de téléchargement sécurisé pour déposer leurs documents en envoyant un courriel à l'adresse accommodations@acuityinsights.com ou en contactant l'équipe Acuity Insights via la bulle de discussion sur leur [compte Acuity Insights](#) ou sur acuityinsights.app

**Veuillez noter que des exceptions au délai minimum de 4 semaines pour soumettre les formulaires et les documents requis peuvent être accordées en cas de circonstances jugées extrêmes (p. ex. l'examen Casper pour le deuxième tour du Service canadien de jumelage des résidents (CaRMS), ou les urgences médicales). Les candidats doivent contacter l'équipe Acuity Insights avec leur formulaire de demande d'accommodement dûment rempli dès que possible pour savoir si une exception peut être faite.*

Une fois la demande soumise, un membre de l'équipe Acuity Insights en accusera réception dans un délai d'un **(1) jour ouvrable**. Si un candidat ne reçoit pas de message dans les **cinq (5) jours ouvrables** suivant l'envoi de sa demande, le candidat est invité à contacter l'équipe Acuity Insights à l'adresse accommodations@acuityinsights.com.

Pour confirmer votre handicap fonctionnel actuel, des documents complémentaires peuvent être utiles ou nécessaires. Toute documentation additionnelle relative à la demande d'accommodement doit être **récente**, ce qui dans la plupart des cas signifie qu'elle doit dater de **moins de cinq (5) ans**.

À titre d'exemple, la documentation additionnelle peut notamment inclure :

- Des documents liés à des demandes d'accommodements approuvées dans le passé par des établissements d'enseignement ou des employeurs
- Des évaluations médicales, psychologiques et/ou psychopédagogiques
- De la documentation complémentaire émanant d'autres professionnels qualifiés

Les documents ci-dessus sont des exemples de pièces justificatives supplémentaires qui aideront Acuity Insights à traiter votre demande de mesures d'accommodement. Veuillez noter que la soumission de documents justificatifs est *facultative* et laissée à la discrétion du candidat, sauf si l'équipe Acuity Insights l'exige pour traiter la demande du candidat.

Les candidats recevront une décision de la part d'Acuity Insights par courriel dans les **sept (7) jours ouvrables** suivant leur demande. Cette réponse confirmera l'un des résultats suivants :

- Approbation de tout ou partie des mesures demandées par le candidat, accompagnée d'un dossier d'information personnalisé
- Refus de toutes les mesures demandées par le candidat
- Demande d'informations ou de documents supplémentaires

Si le candidat n'est pas satisfait du résultat de sa demande, il a la possibilité de faire une demande de révision et/ou d'appel pour ses accommodements (voir section 7).

Les mesures d'accommodement approuvées sont appliquées par l'équipe Acuity Insights à chaque réservation Acuity Insights individuelle. Au moment de l'approbation, l'équipe appliquera les accommodements de type temps additionnel à toutes les réservations Acuity Insights en cours tombant dans la période de validité. Pour plus de détails sur la manière d'appliquer les accommodements en cours de validité aux futurs examens Casper, veuillez vous référer à la section 6.

Le report d'un examen Casper avec accommodements doit être effectué par un membre de l'équipe Acuity Insights. Si un candidat doit reporter un examen Casper avec accommodements, il doit en informer l'équipe Acuity Insights via accommodations@acuityinsights.com dès que possible (**au moins une (1) semaine avant la date prévue de l'examen Casper du candidat**).

Veuillez noter que tous les candidats (avec ou sans accommodements) sont soumis à des frais de report s'ils décident de reporter leur examen dans les 30 jours précédant la date de l'examen Casper réservé. Des exceptions peuvent être accordées aux personnes ayant des problèmes techniques ou médicaux avérés et aux personnes bénéficiant d'un programme d'aide financière honoré par Acuity Insights.

5.2 Demande de prolongation

Acuity Insights reconnaît que certains problèmes de santé sont chroniques et/ou permanents, et qu'il est peu probable qu'ils changent de manière substantielle en l'espace de cinq (5) ans seulement. Ainsi, les candidats ayant une réservation pour une future évaluation Acuity Insights qui tombe en dehors de la période de validité de leurs accommodements et qui souhaitent continuer à bénéficier des **mêmes** accommodements que ceux accordés précédemment par l'équipe Acuity Insights sont tenus de remplir et de soumettre un [formulaire de demande de prolongation](#).

Les candidats doivent soumettre leur demande dès que possible (**au moins quatre (4) semaines avant la date d'examen Casper prévue ou envisagée**).^{*} Les candidats peuvent soumettre leurs documents par l'une des deux méthodes suivantes :

- Courriel : accommodations@acuityinsights.com
- Lien de téléchargement sécurisé : les candidats peuvent demander un lien de téléchargement sécurisé pour déposer leurs documents en envoyant un courriel à l'adresse accommodations@acuityinsights.com ou en contactant l'équipe Acuity Insights via la bulle de discussion sur leur [compte Acuity Insights](#) ou sur acuityinsights.app

**Veuillez noter que les mêmes exceptions au délai de soumission de 4 semaines et aux exigences en matière de documents indiquées pour une demande initiale d'accommodements peuvent s'appliquer (voir section 5.1).*

Les candidats peuvent s'attendre à des délais et à un format similaires pour l'accusé de réception et le traitement de leur demande, ainsi que pour l'application des accommodements approuvés et le report de leur examen Casper, comme c'est le cas pour une demande initiale d'accommodements (voir section 5.1).

En cas de demande de mesures d'accommodements supplémentaires ou de modifications de mesures déjà accordées, un nouveau formulaire de demande de mesures d'accommodement doit être soumis (voir section 5.3).

Veuillez noter que les candidats ne seront autorisés à prolonger la période de validité de leurs mesures d'accommodements précédemment approuvées que pour une durée maximale de cinq (5) ans à compter de la date d'approbation initiale. Passé ce délai, les candidats devront soumettre un nouveau formulaire de demande de mesures d'accommodement.

5.3 Demande de modification

Si un candidat reçoit des informations nouvelles et substantielles concernant son handicap ou si son état s'aggrave, il peut souhaiter soumettre un nouveau [formulaire de demande de mesures d'accommodement](#) afin de faire réviser les accommodements précédemment approuvés. Les candidats doivent indiquer sur leur nouveau formulaire de demande qu'ils demandent une modification.

Tous les documents requis doivent être soumis dès que possible (**au moins quatre (4) semaines avant la date d'examen Casper prévue ou envisagée**).^{*} Les candidats peuvent soumettre leurs documents par l'une des méthodes suivantes :

- Courriel : accommodations@acuityinsights.com
- Lien de téléchargement sécurisé : les candidats peuvent demander un lien de téléchargement sécurisé pour déposer leurs documents en envoyant un courriel à l'adresse accommodations@acuityinsights.com ou en contactant l'équipe Acuity Insights via la bulle de discussion sur leur [compte Acuity Insights](#) ou sur acuityinsights.app

**Veuillez noter que les mêmes exceptions au délai de soumission de 4 semaines et aux exigences en matière de documents indiquées pour une demande initiale d'accommodements peuvent s'appliquer (voir section 5.1).*

Les candidats peuvent s'attendre à des délais et à un format similaires pour l'accusé de réception et le traitement de leur demande, ainsi que pour l'application des accommodements approuvés et le report de leur examen Casper, comme c'est le cas pour une demande initiale d'accommodements (voir section 5.1).

Veuillez noter que la demande doit démontrer de manière suffisante que le candidat a besoin de mesures supplémentaires ou augmentées. L'obtention d'un score plus faible que prévu pour une évaluation Acuity Insights précédemment complétée ne sera pas considérée comme une preuve suffisante que les mesures d'accommodement précédemment approuvées doivent être modifiées.

Section 6 : Durée des mesures d'accommodement approuvées

Sauf indication contraire, les demandes de mesures d'accommodement approuvées sont valables à partir de la date d'approbation figurant sur la lettre d'approbation du candidat jusqu'au 31 juillet, deux années civiles suivant l'année de l'approbation.

Par exemple, si un candidat demande des mesures d'accommodement pour son examen Casper passé à n'importe quelle date en 2025 et que sa demande est approuvée, ses accommodements seront valables pour tous les examens Casper passés entre la date d'approbation et le 31 juillet 2027.

Les candidats peuvent prolonger la période de validité de leur accommodement en soumettant un [formulaire de demande de prolongation](#) (voir section 5.2). Veuillez noter que les candidats pourront seulement prolonger les **mêmes** mesures d'accommodements que celles qui ont déjà été approuvées par l'équipe Acuity Insights, et qu'ils ne pourront être autorisés à prolonger leur période de validité que jusqu'à un maximum de cinq (5) ans à partir de l'année de l'approbation initiale.

Les mesures d'accommodement approuvées sont appliquées par l'équipe Acuity Insights à chaque réservation Acuity Insights. Au moment de l'approbation, l'équipe appliquera les accommodements de type temps additionnel à toutes les réservations Acuity Insights en cours tombant dans la période de validité.

Par conséquent, si un candidat effectue des réservations supplémentaires pendant sa période de validité, il doit contacter l'équipe Acuity Insights via accommodations@acuityinsights.com pour l'informer de sa nouvelle réservation au moins une (1) semaine avant la date et l'heure de son examen Casper supplémentaire.

En l'absence de notification envoyée à l'équipe Acuity Insights au moins une (1) semaine avant la nouvelle date d'examen, nous ne pouvons garantir l'application des mesures d'accommodement pour les nouvelles réservations ou pourrions exiger que l'examen Casper du candidat soit reporté à une date ultérieure.

Veuillez noter que les candidats dont les accommodements ont été approuvés doivent se préparer à soumettre à nouveau le formulaire de demande de mesures d'accommodements qu'ils ont déjà rempli, ainsi que tout document justificatif, si l'équipe Acuity Insights le leur demande. Dans ce type de cas, les candidats seront directement informés qu'ils doivent envoyer les documents en question à nouveau.

6.1 Exceptions aux périodes de validité des accommodements

Les demandes d'accommodement approuvées pour des problèmes médicaux temporaires ne sont valables que pour la ou les réservations Acuity Insights auxquelles chaque demande s'applique. Dans ce type de cas, le professionnel qualifié ayant rempli la partie 2 du Formulaire de demande de mesures d'accommodement doit préciser la durée prévisible du problème médical temporaire qui affecte les capacités du candidat à participer à l'évaluation. Toutefois, la période de validité de toute mesure d'accommodement pour problèmes médicaux temporaires sera déterminée à la discrétion d'Acuity Insights.

Les candidats ayant reçu des accommodements pour des problèmes médicaux temporaires

seront informés de la période de validité de leurs mesures d'accommodement dans leur lettre d'approbation. L'approbation sera valide seulement pour les évaluations ayant lieu pendant cette période de validité.

Les candidats qui font une demande d'accommodements pour des évaluations Acuity Insights hors de leur période de validité devront soumettre soit un formulaire de demande de prolongation (si les symptômes persistent), soit un nouveau formulaire de demande de mesures d'accommodement (s'il s'agit d'un nouveau problème médical ou handicap).

Si la demande de modification d'un candidat est approuvée, la période de validité de ses accommodements peut être réinitialisée. Cela signifie que la date d'approbation de leur demande de modification sera désormais considérée comme leur nouvelle date d'approbation initiale et que leurs accommodements seront valides jusqu'au 31 juillet, deux années civiles après leur nouvelle date d'approbation. Toutefois, cette disposition peut ne pas s'appliquer aux candidats qui sollicitent une modification en raison d'un problème médical temporaire et est laissée à la discrétion de l'équipe Acuity Insights.

Section 7 : Demandes de révision et d'appel

Si un candidat n'est pas satisfait du résultat de sa demande d'accommodement, il peut demander une révision de la décision dans les sept (7) jours ouvrables suivant la réception de la décision en envoyant un courrier électronique à l'équipe Acuity Insights à l'adresse suivante : accommodations@acuityinsights.com.

Si un candidat n'est pas satisfait du résultat de la révision, il peut faire appel dans les dix (10) jours ouvrables suivant la réception de la décision de la révision.

7.1 Demande de révision

Lorsqu'une demande de révision est reçue, l'équipe Acuity Insights examinera toutes les correspondances et tous les documents fournis à l'origine par le candidat. Le membre de l'équipe qui effectue la révision ne peut pas être le même que celui qui a examiné la documentation initialement.

Le candidat sera informé du résultat de la révision par courriel dans un délai de dix (10) jours ouvrables.

Si de nouveaux accommodements ou des modifications aux accommodements existants sont approuvés après la révision, la période de validité prendra effet à compter de la date de la nouvelle approbation, sauf indication contraire. Toutefois, cette disposition peut ne pas s'appliquer aux candidats qui sollicitent une modification en raison d'un problème médical temporaire et est laissée à la discrétion de l'équipe Acuity Insights.

Si le candidat n'est pas satisfait du résultat de la révision, il peut alors choisir de faire appel.

7.2 Demande d'appel

Si le candidat n'est pas satisfait du résultat de la révision, il peut présenter une demande d'appel, qui est traitée par un Comité constitué dès la réception de la demande. Le Comité peut demander des informations ou des documents supplémentaires au candidat. Il peut s'écouler jusqu'à **trois (3) semaines** à compter de la date de la demande d'appel (ou de la réception des informations complémentaires demandées, le cas échéant) pour formuler une décision. Toutes les décisions du Comité sont finales.

Le Comité est composé des membres suivants :

- Membre de l'équipe interne (1) - un membre de l'équipe Acuity Insights qui n'a pas été impliqué dans la demande initiale d'accommodements ni dans la demande de révision.
- **Expert externe** (1) - un professionnel qualifié dans un domaine lié au handicap du candidat ou un expert en la matière ayant de l'expérience en matière de politique et de processus d'accommodements. Il ou elle offrira des conseils en fonction de son domaine d'expertise.
- Membre **neutre de l'équipe** (1) - un membre de l'équipe interne d'Acuity qui n'a pas été exposé au dossier au préalable et qui n'a pas d'intérêt direct dans son résultat. Toutefois, il ou elle a de l'expérience dans les cas de demandes d'accommodement complexes ou qui ont fait l'objet d'une révision.

Le membre de l'équipe qui a examiné la demande initiale de mesures d'accommodements fournira toute information supplémentaire nécessaire aux membres du Comité pour prendre leur(s) décision(s). Ce membre ne participera **pas** à la prise de décision finale.

Une fois que le Comité a pris sa décision, le candidat reçoit le résultat par courriel.

Si le candidat souhaite procéder à ses évaluations Acuity Insights après la décision, il n'en sera pas empêché. Cependant, si le candidat ne souhaite pas compléter ses évaluations Acuity Insights suite à la décision, il n'aura pas droit à un remboursement, conformément aux [Conditions d'Utilisation](#) d'Acuity Insights.

Section 8 : Commentaires

Acuity Insights encourage les commentaires sur la façon dont nous fournissons un service client et des évaluations accessibles. Les commentaires des candidats nous aideront à identifier les obstacles et à répondre aux préoccupations. Les candidats peuvent faire part de leurs commentaires en envoyant un courriel à l'équipe Acuity Insights à l'adresse accommodations@acuityinsights.com.

Pour s'assurer que le processus de retour d'information soit accessible aux personnes handicapées, l'équipe Acuity Insights fournit et organise des moyens de communication accessibles lorsque la demande en est faite.